

# LE QUOTIDIEN

JOURNAL DU SOIR.

MEROIER & CIE., EDITEURS-PROPRIETAIRES.

VENDREDI, 19 OCTOBRE 1883.

16, CÔTE DU PASSAGE, LEVIS.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN  
19 octobre 1883

## LA FOLIE

(Suite)

XXX

L'ÉBOULEMENT

Remontons au premier étage de la maison où, moins William et la comtesse, qui venaient de sortir, nous avons laissé nos personnages, les yeux fixés sur M. Van Ossen, lequel, après avoir lu le papier enlevé par Noirod de la poche du vicomte, s'était écrié : "Le misérable ! le misérable ! Maintenant, je comprends tout !"

Revenus de leur stupeur, se dégrisant peu à peu, se raidissant contre l'ivresse, les convives du vicomte commencent à comprendre ce qui se passait devant eux.

— C'est une infamie ! s'écria Hector.

— De Sanzac nous a attirés dans un guet-apens ! ajouta Bibolle, parvenant, le dernier, à se dresser sur ses jambes.

Alors, Delouvrier, qui n'avait pas perdu un instant sa présence d'esprit, s'avança vers M. Van Ossen et lui dit :

— D'après ce que je viens de voir, monsieur, et ce que je viens d'entendre, le vicomte de Sanzac s'est rendu coupable d'actes odieux, qui lui ont mérité ces noms de misérable, de lâche et d'infamie, dont on vient de le flétrir. Mes camarades et moi nous sommes des viveurs, j'ajoute même des débauchés ; mais nous appartenons à d'honorables familles, et si nous avons quelques fautes à nous reprocher, nous conservons, Dieu merci, le sentiment de notre dignité et de notre honneur. Nous connaissons M. de Sanzac pour l'avoir rencontré dans quelques salons et dans des réunions d'amis ; mais entre lui et nous il n'y a aucune solidarité ; maintenant que nous savons que M. de Sanzac est un misérable, nous nous éloignons de lui et le repoussons avec mépris. Si vous avez pu nous soupçonner d'être ses complices, je vous en prie, monsieur, revenez de votre erreur. Nous ne savons rien, je vous le jure ! Vous avez le droit de nous demander pourquoi nous nous trouvons ici ; la réponse est facile : nous nous sommes rendus, mes camarades et moi, à une invitation de M. de Sanzac. D'ailleurs, monsieur, voici la lettre que j'ai reçue hier soir.

— Et voici la mienne, dirent les autres, chacun tendant une lettre exhibée de sa poche.

— Les quatre lettres sont absolument pareilles, reprit Delouvrier ; veuillez lire, monsieur, et jugez.

M. Van Ossen lut rapidement. — C'est bien, dit-il, je crois à votre parfaite innocence, appelés par cet homme, vous êtes venus ici sans vous douter qu'un piège vous y était tendu, et je crois deviner de quel genre était la surprise qu'on vous promettait. Heureusement, nous sommes arrivés à temps pour anéantir les projets du misérable. Vous êtes libres, messieurs, vous pouvez vous en aller. Pierre, éclairez l'escalier, ajouta-t-il, en s'adressant à un de ses domestiques.

— Les jeunes gens s'empres- sèrent de prendre leurs pardessus et leurs chapeaux, qu'ils avaient jetés sur un canapé et sortirent l'un après l'autre sans songer seulement à faire au vicomte l'aumône d'un regard.

Celui-ci s'était levé, ayant l'air de se soutenir à peine, et tenant sa tête baissée, comme écrasé.

M. Van Ossen et Gabiron s'étaient un peu éloignés de la porte, que ce dernier gardait, et causaient tout bas.

Tout à coup, le vicomte se jeta sur Noirod, qu'il renversa d'un coup d'épaulé, et d'un bond avant que Gabiron, gêné par M. Van Ossen, ait pu lui barrer le passage, il se précipita hors de la salle.

Gabiron et Noirod, qui s'était vite relevés, s'élançèrent à sa poursuite, espérant pouvoir l'arrêter dans sa fuite. Mais le vicomte avait sur eux l'avantage de connaître parfaitement la maison, la distribution des appartements, les portes intérieures et les ouvertures extérieures.

Vainement, pendant sept ou huit minutes, les deux agents le cherchèrent partout, ouvrant successivement toutes les portes qui se trouvaient devant eux. Le vicomte avait disparu. Cependant Gabiron ne voulait pas admettre qu'il fut parvenu à sortir de la maison ; car par où aurait-il passé ? Mais, si le fuyard ne pouvait pas échapper, où donc était-il caché ?

Voilà la question que se posait Gabiron, les poings serrés et en se mordant furieusement les lèvres, lorsque, soudain, sur le derrière de l'habitation, du côté de la tour des Dames, un grand bruit sourd, épouvantable, semblable à un coup de tonnerre ou à une forte explosion, se fit entendre.

La maison fut ébranlée jusque dans ses fondements, comme par une secousse de tremblement de terre.

Les deux agents revinrent précipitamment dans la grande salle où M. Van Ossen, inquiet et très ému, se demandait quelle pouvait être la cause du bruit étrange et de l'ébranlement non moins extraordinaire qui venait de se produire. Presque en même temps que Gabiron et Noirod, l'Américain entra dans la salle. Tous les regards l'interrogèrent.

— J'accours pour vous rassurer, dit-il.

— Nous ne sommes pas précisément effrayés, répondit M. Van Ossen ; mais on peut être ému et même inquiet.

— Où donc est le vicomte ? demanda-t-il.

— Nous avons manqué de surveillance, monsieur, répondit Gabiron, laissant voir sa mauvaise humeur, et nous avons eu la maladresse de laisser fuir notre prisonnier. Ah ! nous ne nous sommes pas assez défiés du misérable !... Nous devons bien penser qu'il tenterait un coup de force et d'audace pour nous échapper.

— Est-ce par cette porte qu'il s'est enfui ?

— Non, par celle-ci.

— Ah ! fit William Durkett d'un ton singulier.

— Nous nous sommes aussitôt lancés à sa poursuite reprit Gabiron ; mais, il a disparu comme une ombre. Nous avons cherché partout, dans toutes les chambres. Rien. Il n'a pu sauter par

une fenêtre, puisque toutes sont garnies de barreaux de fer. Il n'a pu non plus se réfugier dans les combles : car placés où ils sont, les domestiques de M. Van Ossen ont les yeux sur le palier et également sur l'escalier qui descend et sur celui qui monte.

— Oh ! oh ! fit l'Américain, comme se parlant à lui-même, si cela était ce serait horrible !

— William, que voulez-vous dire ? demanda M. Van Ossen.

— Je ne suis pas sûr, monsieur, je fais peut-être une fausse supposition, mais nous allons savoir bientôt... Venez, messieurs, ajouta-t-il en prenant une lumière, venez, suivez-moi.

Ils traversèrent la pièce contigue à la grande salle : William ouvrit une porte, faisant corps avec la boiserie, que Gabiron n'avait pas aperçue dans ses recherches, et ils se trouvèrent à l'entrée d'un couloir demi circulaire, espèce de boyau, plus étroit encore que celui du rez-de-chaussée ; ils le suivirent, marchant l'un derrière l'autre. Arrivés au bout, William toucha le mur en disant :

— Il y a là une porte.

Gabiron et Noirod, ébahis, regardaient.

— Le couloir à l'extrémité duquel nous nous trouvons continuait l'Américain, n'existe que pour conduire à cette porte, parfaitement cachée dans la muraille, comme vous le voyez, laquelle donne accès à un escalier secret construit à l'intérieur d'un des pignons du bâtiment. Cet escalier, forcément très étroit, descend jusqu'aux assises des fondations où il était fermé, autrefois, par une porte de fer, qui existe toujours, mais qui ne tient plus sur ses gonds rongés par la rouille. Après avoir franchi la porte de fer, on s'engage dans un passage souterrain d'environ cinquante mètres de longueur, dont on sort par une fente d'un rocher dans laquelle on a creusé une grotte, depuis longtemps envahie par les lierres et les ronces. Eh bien, il n'y a pas à douter, c'est par cet escalier et ce passage souterrain que le vicomte de Sanzac s'est échappé. C'était audacieux, car il savait que plusieurs marches de l'escalier, descendues et disjointes, ne tenaient plus. Maintenant nous allons voir si mes craintes sont justifiées.

Le jeune homme fit jouer le mécanisme, et, lentement, la porte tourna sur ses gonds en grinçant.

— Voyez, messieurs, voyez !... s'écria-t-il d'une voix vibrante d'émotion, je ne me suis pas trompé : l'escalier s'est écroulé, entraînant avec lui une partie de la muraille extérieure.

En effet, on pouvait voir, dans le mur, un trou énorme de plus de deux mètres carrés. Les lourdes marches de pierre s'étaient écroulées les unes après les autres mêlées avec des pierres et des plâtras tombés dans la cage de l'escalier.

— Alors, William, que supposez-vous ? demanda M. Van Ossen d'une voix anxieuse.

— Le voici, monsieur : si le vicomte n'est pas arrivé à temps, c'est-à-dire avant l'éboulement, dans le passage souterrain, il est enseveli, étouffé, broyé sous ses décombres.

— Oh ! le malheureux ! Mais comment savoir ?...

(A continuer.)

— J'avais de fortes attaques de la gravelle et de maladie de rognons ; j'étais incapables de découvrir une médecine, de rencontrer un médecin pour me guérir, jusqu'à ce que je fis usage des Amers de Houbion, et ils m'ont guéri en peu de temps. — UN AVOCAT DISTINGUÉ DE WAYNE, NEW-YORK.

**KIDNEY-WORT**

CONSTITUTION.

Aucune autre maladie est aussi fréquente dans ce pays que la Constipation, et aucun autre remède n'a égalé le célèbre Kidney-Wort comme guérison. Quelle que soit la cause de la constipation, HEMORROIDES. — Cette maladie pénible est souvent compliquée de constipation. Kidney-Wort renforce les parties affaiblies et guérit rapidement toutes espèces d'hémorroïdes, même lorsque les médecins et les médecines n'ont eu aucun effet.

Agit en même temps sur Roignons, Foie et Intestins.

Si vous avez l'une ou l'autre de ces maladies servez-vous de la SAXIFRAGE.

Ce remède est vendu par tous les Pharmaciens. — PRIX : \$1.00.

**KIDNEY-WORT**

Une dame célèbre mais à bon droit.

[Extrait du Globe de Boston.]

Messieurs les Éditeurs :

Le portrait ci-dessus est l'exacte ressemblance de Miss Lydia E. Pinkham, de Lynn, Mass., qui plus que toute autre, peut à bon droit se nommer "L'Amie des Dames," comme se plaisent à l'appeler plusieurs de ses correspondantes. Son Composé Végétal est un médicament d'un effet excellent. Nous en avons personnellement fait l'essai et en avons été satisfaits.

La meilleure preuve de ses mérites, c'est qu'il est prescrit et recommandé par les meilleurs médecins du pays. L'un d'entre eux en parle ainsi : "Ce remède a une action agréable et diminue beaucoup la douleur. Il guérit les pires formes des descentes de l'utérus, la leucorrhée, les menstrues pénibles et irrégulières, les troubles de l'ovaire, l'inflammation et l'algération, les écoulements, tous les déplacements et la faiblesse des reins qui en est la suite, en un mot, ce remède pouvait au changement de vie."

Il ne coûte QU'UN DOLLAR la boîte, ou CINQ DOLLARS les six boîtes. En s'adressant par lettre, avec un timbre-poste pour la réponse, à Madame Pinkham, on peut obtenir tout renseignement nécessaire sur l'emploi du Composé Végétal, ainsi que les noms de ceux qui en ont été guéris.

Les pilules pour la fièvre de Madame Pinkham, "dit un auteur," sont la meilleure chose du monde pour la guérison de la constipation, de l'icère et de la torpeur du foie. Ses effets dépuratifs sont constants et dignes d'une popularité égale à celle du remède lui-même.

Fabrique à Stanstead, P. Q. Le commerce général par pharmaciens en gros.

**Questions vitales.**

CHAPITRE II.

(Suite)

on obtient un produit d'une telle puissance curative et tellement varié dans ses opérations qu'il n'y a pas de maladie ni d'indispositions qui puissent leur résister, avec cela qui peut être employé, sans danger, par la femme la plus délicate, le plus faible, le plus âgé ou le plus jeune enfant.

Des patients flottant entre la mort et la vie.

Depuis des années, et abandonné par les docteurs qui soignent spécialement la maladie de Bright, autres maux des reins, du foie, de poitrine, ont été guéris : Des femmes rendues presque folles ! Par la névralgie, la névrose, perte de sommeil et diverses maladies partielles aux femmes.

Des personnes atteintes par le Rhumatisme, l'arthrite et chronique, ou souffrant du scorbut ! De l'erysipèle !

Fluxions rhumatismales, impureté du sang, dyspepsie, indigestion, en un mot de toutes les maladies auxquelles est sujette notre frêle nature.

Ont été guéris par les Amers de Houbion ; on peut en avoir la preuve dans toutes les parties du monde connu.

Des patients flottant entre la mort et la vie.

Depuis des années, et abandonné par les docteurs qui soignent spécialement la maladie de Bright, autres maux des reins, du foie, de poitrine, ont été guéris : Des femmes rendues presque folles ! Par la névralgie, la névrose, perte de sommeil et diverses maladies partielles aux femmes.

Des personnes atteintes par le Rhumatisme, l'arthrite et chronique, ou souffrant du scorbut ! De l'erysipèle !

Fluxions rhumatismales, impureté du sang, dyspepsie, indigestion, en un mot de toutes les maladies auxquelles est sujette notre frêle nature.

Ont été guéris par les Amers de Houbion ; on peut en avoir la preuve dans toutes les parties du monde connu.

Des patients flottant entre la mort et la vie.

Depuis des années, et abandonné par les docteurs qui soignent spécialement la maladie de Bright, autres maux des reins, du foie, de poitrine, ont été guéris : Des femmes rendues presque folles ! Par la névralgie, la névrose, perte de sommeil et diverses maladies partielles aux femmes.

Des personnes atteintes par le Rhumatisme, l'arthrite et chronique, ou souffrant du scorbut ! De l'erysipèle !

Fluxions rhumatismales, impureté du sang, dyspepsie, indigestion, en un mot de toutes les maladies auxquelles est sujette notre frêle nature.

Ont été guéris par les Amers de Houbion ; on peut en avoir la preuve dans toutes les parties du monde connu.

Des patients flottant entre la mort et la vie.

Depuis des années, et abandonné par les docteurs qui soignent spécialement la maladie de Bright, autres maux des reins, du foie, de poitrine, ont été guéris : Des femmes rendues presque folles ! Par la névralgie, la névrose, perte de sommeil et diverses maladies partielles aux femmes.

Des personnes atteintes par le Rhumatisme, l'arthrite et chronique, ou souffrant du scorbut ! De l'erysipèle !

Fluxions rhumatismales, impureté du sang, dyspepsie, indigestion, en un mot de toutes les maladies auxquelles est sujette notre frêle nature.

Ont été guéris par les Amers de Houbion ; on peut en avoir la preuve dans toutes les parties du monde connu.

## AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Des soumissions cachetées et endossées "SOUMISSION" seront reçues jusqu'au 20 d'octobre courant inclusivement,

par le révérend messire P. SAVOIE, ptre., curé de St-Pierre de Broughton, Beauce, pour la construction d'une EGLISE et d'une SACRISTIE en bois, dans la dite paroisse.

On pourra voir les plans et devis au presbytère de la dite paroisse ou chez l'architecte soussigné.

On ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune d'elles.

D. OUELLET, architecte, 83, rue d'Aiguillon. Québec, 4 oct. 1883.

## ETABLISSEMENT de FERBLANTIER

POELES SOURDS

AMÉLIORÉS et PATENTÉS.

Le soussigné tout en adressant ses plus sincères remerciements au public, en reconnaissance de son généreux patronage, a l'honneur de l'informer qu'il a obtenu de nombreux certificats qui, tous, recommandent hautement l'efficacité de ses célèbres poêles sourds. Toutes les familles qui en font usage déclarent formellement qu'elles ajoutent au bien-être l'avantage d'une grande économie.

Le soussigné exécute toute commande dans sa branche industrielle avec la plus scrupuleuse attention.

Une visite est sollicitée, surtout pour se rendre compte de l'efficacité de ses poêles sourds.

GEORGES BROUSSEAU, FERBLANTIER,

Au No. 37, rue St-Paul, vis-à-vis l'établissement de MM. Leclerc & Letellier. Québec, 8 oct. 1883—lm

## District de Beauce.

Un terme ou session de la Cour du Banc de la Reine, tenant juridiction criminelle pour le district de Beauce, sera tenu au Palais de Justice, à Saint-Joseph de la Beauce, SAMEDI, le VINGTIÈME jour d'OCTOBRE courant, à NEUF heures du matin.

Je donne en conséquence avis à tous ceux qui veulent agir contre des prisonniers détenus dans la prison commune de ce district, qu'ils soient alors à présents pour agir ainsi contre eux en autant qu'il sera juste ; et je donne également avis à tous juges de paix, coronaires, constables et officiers de la paix dans et pour le district susdit, qu'ils apparaissent personnellement avec leurs rôles, indictements et autres documents pour faire ce qui dans leurs différentes charges, doit être par eux fait.

G. O. TASCHEREAU, Sheriff.

Bureau du shérif, St Joseph, Beauce, 4 oct. 1883.

## DECOUVERTE IMPORTANTE

Diphtherine

ou

Anti - Diphthérique

Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge guérissant Consomption, Bronchite et Rhumes.

LA DIPHTHERIE VAINCUE !

Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes foi, attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède.

Inventé et préparé par le Docteur N. LACETTE, LEVIS, P. Q.

En vente partout. Prix : 50 c. la bouteille. 19 juillet 1883.

## AU PUBLIC

Voici l'hiver qui va bientôt venir, chacun doit examiner ses fourrures. Les uns ont des casques ou des manchons à refaire, des paletots à réparer. D'autres ont besoin de tous ces articles, achètent des peaux et pour la confection s'adressent à une personne du métier.

C'est pourquoi Mme BAILLARGEON désire faire connaître au public son adresse : COTE DU PASSAGE, porte voisine de M. Vallière, cordonnier.

Madame Baillargeon s'engage à exécuter promptement et à la plus grande satisfaction toute commande qu'on voudra lui confier.

De nombreuses années d'expérience en ont fait une ouvrière habile et lui méritent une nombreuse clientèle.

Levis, 6 septembre 1883. — 2m



**ANNONCES NOUVELLES**  
Maison à vendre.—M. Onésime Rouleau.  
Erable à Giguère.—S. Marmet.  
A vendre.—J. Kromstrom.  
Pommes de terre.—Pierre Turgeon.

LEVIS, 19 OCTOBRE 1883.

ÇA ET LA

L'hon. M. Paquet a été appelé à Saint-Nicolas par la maladie de son père. M. Paquet, senior, est dangereusement malade.

Le comité central des électeurs favorables à la candidature de M. Bellet a été formé hier soir. Ce comité siégera chez M. Joseph Boïdau, passager, Côte du Passage et sera ouvert tous les jours jusqu'à l'élection.

Un journal d'Ontario, ayant affirmé que depuis l'avènement des conservateurs au pouvoir les actions des banques étaient continuellement dans la baisse, le Mail lui répond par un tableau comparatif des cotes des principales banques du pays en 1868 et en 1883 :

|                                      |                   |                   |
|--------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Banques. 16 sept 1878. 13 oct. 1883. |                   |                   |
| Montréal                             | 170 $\frac{1}{2}$ | 195               |
| Ontario                              | 82 $\frac{1}{2}$  | 113               |
| Toronto                              | 138               | 178               |
| Marchands                            | 94 $\frac{1}{2}$  | 118 $\frac{1}{2}$ |
| Commerce                             | 113 $\frac{1}{2}$ | 127 $\frac{1}{2}$ |
| Impériale                            | 106               | 141 $\frac{1}{2}$ |
| Fédérale                             | 104 $\frac{1}{2}$ | 150 $\frac{1}{2}$ |
| Dominion                             | 117               | 197               |
| Standard                             | 80                | 113 $\frac{1}{2}$ |

Comme on le voit, les actions sont aujourd'hui de vingt à cinquante pour cent plus élevées qu'avant le commencement des élections générales de 1878. Si le Globe trouve dans la valeur des actions de banques un indice pour constater l'état du commerce du pays, il peut être parfaitement satisfait.

Deux méfis sauteux, deux frères, du nom de Stevenson, ont été condamnés à mort, aux dernières assises de Regina, pour le meurtre d'un nommé McCarthy, un brave colon établi près de qu'Appelle. Si la sentence est exécutée—et il y a peu de circonstances atténuantes en faveur des accusés—ils seront les sixième et septième sur la liste des victimes de l'échafaud dans le Nord-Ouest. Un sauvage a été pendu à Fort Garry vers 1845; trois autres sont montés sur l'échafaud à Winnipeg depuis l'organisation de la province de Manitoba, et un sauvage a été pendu à Edmonton il y a quatre ans.

En 1872, lorsqu'un tremblement de terre détruisait plusieurs petites villes de Californie et causa la mort d'une trentaine de personnes, la population comprit la nécessité de construire des maisons basses, et en bois. C'est le système adopté dans les Antilles, où les tremblements de terre sont si fréquents. Mais peu à peu, on a oublié les désastres passés, et on a perdu de vue les résolutions prises. Le dernier tremblement de terre qui s'est produit à San Francisco est venu remettre tout cela dans la mémoire des habitants. Si les oscillations avaient duré quelques secondes de plus la plus grande partie de la ville, composée de maisons très élevées, et en maçonnerie s'écroulait, et on aurait eu à enregistrer une catastrophe au moins égale à celle d'Ischia.

Un savant vient de dresser le tableau suivant du mouvement de la population catholique depuis le premier siècle de l'ère chrétienne :

|                                      |             |
|--------------------------------------|-------------|
| 1er siècle                           | 500,000     |
| 2e —                                 | 2,000,000   |
| 3e —                                 | 5,000,000   |
| 4e —                                 | 10,000,000  |
| 5e —                                 | 15,000,000  |
| 6e —                                 | 20,000,000  |
| 7e —                                 | 25,000,000  |
| 8e —                                 | 30,000,000  |
| 9e —                                 | 40,000,000  |
| 10e —                                | 50,000,000  |
| 11e —                                | 70,000,000  |
| 12e —                                | 80,000,000  |
| 13e —                                | 85,000,000  |
| 14e —                                | 90,000,000  |
| 15e —                                | 100,000,000 |
| 16e —                                | 125,000,000 |
| 17e —                                | 185,000,000 |
| 18e —                                | 250,000,000 |
| 19e siècle, à la fin de l'année 1877 | 300,000,000 |

LE BANQUET LANGEVIN

Les citoyens de Montréal ont donné hier soir un grand banquet à sir Hector Langevin.

Tous les ministres fédéraux étaient présents à l'exception de sir John Macdonald, qui retenu chez lui par une indisposition, a dû décliné, au dernier moment, l'invitation du comité.

Tous les membres du cabinet local assistaient à l'exception de M. Lynch. Les convives étaient venus de toutes les parties de la province et même d'Ottawa.

Comme réunion politique on dit que c'est une des plus imposantes qui aient eu lieu à Montréal.

Les discours ont été vraiment éloquentes.

Ceux de sir Hector et de l'hon. M. Chapleau ont été particulièrement remarqués.

NOUVELLES GÉNÉRALES

Les violentes tempêtes des 15 et 16 octobre, sur les côtes de l'Angleterre, ont occasionné plusieurs naufrages et un grand nombre de pertes de vie. En ces endroits les tempêtes sont fréquentes et des centaines de marins y ont trouvé la mort.

—Les nihilistes continuent à lancer dans le peuple proclamations sur proclamations. Le mouvement révolutionnaire s'accroît toujours, quoiqu'il paraisse un peu abattu. Il est évident que les grands de la Russie compteront encore des jours néfastes. Il faut qu'ils veillent, car au premier souffle l'ennemi pourrait les surprendre.

—Il n'y a pas de pays comme la France pour les rumeurs politiques. On marche de surprise en surprise. Aujourd'hui, dans certains cercles on commence à donner cours à la nouvelle que le duc d'Aumale succéderait à M. Grévy et qu'une dynastie orléaniste suivrait ce changement à la présidence de la République française. Cette rumeur sent l'Allemand, et on va sans doute la donner pour ce qu'elle vaut.

—On n'a pas encore retrouvé le cadavre de M. George Belleau qui s'est noyé à Coteau Landing.

—Allons, les ministres protestants cherchent de la renommée par le temps qui court. Le révérend James Young subira son procès prochainement à Sainte-Marie, Ontario, pour faux.

—Un commencement d'incendie se déclara lundi soir à l'hôtel "Metropolitan" à New-York. Le fait fut tenu caché à la foule qui encombra le théâtre Niblos. Toutes les portes de sortie furent ouvertes tranquillement et tous les préparatifs furent faits pour éviter une panique. L'auditoire s'élevait à 3,000 et personne n'a rien su de cet incendie avant la fin de la séance.

On peut s'imaginer l'horrible hécatombe que nous aurions eu à enregistrer sans le sang-froid de toutes les personnes qui ont maîtrisé l'élément destructeur.

—Mauvaise année pour les grévistes. Comme les télégraphistes, les aiguilleurs du chemin de fer Saint-Louis, Missouri, en seront quittes pour chercher de l'ouvrage ailleurs. La compagnie a eu de nouveaux employés qui négocient protection de la police contre les menaces des grévistes.

TELEGRAPHIE

ANGLETERRE

Londres, 18 oct.

Les troupes chinoises sont débarquées à Whanghoa pour bloquer Canton. Les divers postes sur la rivière Canton sont approvisionnés de troupes.

—On croit que le cabinet se réunira le dix novembre prochain pour discuter la question de retirer une partie ou toutes les troupes d'Egypte.

—De fortes marées et des tempêtes de vents qui ont sévi sur les côtes ont produit plusieurs avaries maritimes.

Les navires qui arrivent de Mersey rapportent qu'ils ont trouvé du très gros temps. Limerick est en partie inondé.

FRANCE

Paris, 18 octobre.

Le ministre des affaires étrangères a fait rapport au cabinet sur la situation militaire au Tonkin et sur l'état des négociations actuellement pendantes.

—Le ministre des finances a diminué les crédits du ministère des travaux publics de 45,000,000 de francs, pour combler le déficit probable.

—150 prisonniers annamites, qui sont à ériger un fort sur l'île de Pou o Condar, située à 120 milles à l'est de la pointe Camboïge, et appartenant à la Cochinchine française, se sont révoltés et ont assassiné un français et un gardien indigène et blessé grièvement un autre français. 60 d'entre eux ont saisi les armes et les provisions et ont pris la fuite. Les autres se sont réfugiés dans les bois.

ITALIE

Rome, 18 oct.

Le Vatican est entré en négociations avec la Prusse pour améliorer les relations et réinstaller les évêques expulsés. On rapporte que l'Autriche agit comme médiatrice entre le Pape et l'Italie, en vue d'en arriver à un *modus vivendi*.

EGYPTE

Alexandrie, 18 oct.

Le choléra a de nouveau fait son apparition dans les villages arabes en dehors de la ville. Quatre personnes en sont mortes aujourd'hui.

TURQUIE

Constantinople, 18 oct.

Parmi les villages détruits par les tremblements de terre qui ont eu lieu dans l'archipel Grec et dans l'Anatolie se trouvent Katopanis, Rendere et Lidja, ce dernier village était célèbre par ses eaux balnéaires. On ressent encore des chocs de tremblement de terre dans l'île de Chios. L'amiral anglais de l'escadre de la Méditerranée a envoyé des secours aux victimes de Chios et Chios.

Montreal

18 octobre.

La société de Construction Canadienne qui est maintenant en liquidation paiera ses créanciers plein montant.

—Seize banques ont signé l'acte notarié d'extension de paiements en faveur de la maison D. Morrice.

—Les steamers de la compagnie de navigation Ottawa terminent demain leurs voyages pour cette saison-ci.

—La commission royale d'enquête au sujet du service civil vient de terminer l'inspection du personnel du Palais de Justice.

MM. Taylor, Robertson et Cie, chapeliers et marchands de fourrures sont en faillite avec un passif de \$80,600 dont les deux tiers sont dus à la Banque d'Echagge.

—Un nommé William Belisle, gardemagasin, rue Ste-Catherine, était allé à ses affaires ce matin lorsqu'il est tombé mort sur le trottoir. On suppose qu'il a succombé à une maladie de cœur.

—Un capitaliste parisien est arrivé ici pour remettre en marche la fabrique de sucre de betterave, dont le premier essai a été si malheureux. En société avec M. Legru, il vient de louer la fabrique de Berthier.

Ottawa

18 octobre.

On a acheté aujourd'hui en cette ville deux pianos pour le marquis de Lansdowne.

—Sir A. T. Galt, qui était ici depuis plusieurs jours, doit partir prochainement pour l'Angleterre.

—Pendant les huit premiers mois de l'année terminée le 31 août dernier, on a exporté d'ici aux Etats-Unis 97,198,000 pieds de bois carré, que l'on évalue à \$355,118.

—Il est probable qu'il va y avoir illumination générale de la cité en l'honneur du marquis de Lansdowne à son arrivée lundi prochain. L'adresse de bienvenue des citoyens va lui être présentée mardi.

—Les membres du cabinet qui sont en état de quitter leurs départements vont se rendre à Québec avant la fin de la semaine pour aller à la rencontre du marquis de Lansdowne.

—Les colporteurs viennent de terminer leurs travaux pour l'année 1884. La propriété foncière est taxée à \$11,115,925 contre \$10,768,492 qu'elle était en 1883. C'est une augmentation de \$346,552. La population est évaluée à 27,645. C'est une augmentation de 1,417 sur 1883.

Etats-Unis

San Francisco, 18 octobre.

Les caissiers de banques de cette ville ont été avertis par les directeurs de la Banque de Montréal et de certaines Banques de Boston de ne pas recevoir de traites faites par un montant de \$45,500, par le fameux Dewey.

On a trouvé sur la personne du fameux faussaire de l'argent et des traites pour une somme de \$50,000.

Le lieutenant de la police de New-York, vient de télégraphier ici que l'on venait de trouver un autre connaissance forgé au montant de \$12,000 que l'on attribue, pour des raisons plausibles à Dewey. On a raison de croire que c'est lui qui a trouvé moyen de négocier ce connaissance à New York.

On pense que l'individu que l'inspecteur de la police de Boston vient d'arrêter au Texas est le frère de Dewey.

Le prisonnier qui doit arriver à San Francisco vendredi prochain, se propose de rendre compte de tout ce qui a eu lieu pour racheter sa liberté et se disculper.

NOTES D'OR

Nous lisons dans le *Courrier du Canada* :

Le révérend M. N.-T. Hébert est, croyons-nous, le onzième curé de Kamouraska. Le premier fut Philippe Ragot, né à Québec en 1678, et nommé curé en 1706. Il mourut deux ans après à Kamouraska, en 1711.

De 1711 à 1713, nous n'avons pu arriver à connaître s'il y eut un curé en titre.

De 1713 à 1748, le curé titulaire fut M. E. Accard Desnoyers, né à Charlebourg en 1682, et qui mourut à Québec en 1748. Il fut curé de Kamouraska pendant 35 ans.

Vint en 1748, M. Aug. Plante qui, en 1755, lors de son décès, fut remplacé par J. A. Truteau, né à Montréal, en 1731. Il mourut à Kamouraska, en 1800, et ce fut M. Alexis Pinet, natif de St-Jean, Ile d'Orléans, qui recueillit, cette même année, sa succession. Il mourut en 1816, alors que M. N. Provancher, né à Nicolet, en 1787, devint curé de Kamouraska. Il n'y séjourna que deux ans, et fut remplacé en 1818 par M. Jacques Varin, né à Montréal, en 1777. Il fut pour vicaire le révérend M. E. Deâge, encore plein de vie.

Le successeur de M. Varin à la cure de Kamouraska, en 1843, fut ce pauvre Chiniquy, qui y fit un séjour de neuf ans.

Et en dernier lieu, le révérend M. Hébert, devenu curé de Kamouraska, en 1852. Voilà donc 31 ans que ce digne

enfant de la paroisse de Saint-Grégoire, se dévoue à ses paroissiens de Saint-Louis de Kamouraska, après avoir consacré ses premières années de prêtre au service des paroissiens de Saint-Pascal. Il a été l'homme selon le cœur de Dieu; son apostolat prolongé pour encore durer longtemps, car le révérend M. Hébert n'est âgé encore que de 73 ans.

E-pérons qu'il vivra encore assez longtemps pour avoir la consolation suprême de voir se rallier autour de la vieille église de sa paroisse ceux que des circonstances malheureuses ont rendus insoumis à l'autorité ecclésiastique. Nous croyons que ce résultat prévu ne tardera guère.

Dr N.-E. DIONNE.

Suite de la liste des cadeaux offerts au Rév. M. T. Hébert, ptre. curé de St-Louis de Kamouraska.

1 service à déjeuner en argent, par les prêtres enfants de la paroisse.

1 mariner en argent, par 3 religieux, de la Providence de Montréal, enfants de la paroisse.

1 canne à poignée d'argent, par les jeunes gens de la paroisse membres de la Société St-Joseph.

1 smoking cap, par les jeunes filles de la paroisse, enfants de Marie.

1 plateau en cristal, à pied d'argent, par M. et Mad. P. Chaloult.

1 vol. illustré, "La vie de la Ste-Vierge," par les Delles Chaloult.

1 bénitier en pierre par Delle. B. Michaud.

1 bénitier, par Delle S. Dabac.

1 paire de pantoufles par Delle Marguerite Nolan.

1 foulard de soie, par M. et Mad. A. R. Hudon.

1 pot à l'eau en argent, par les paroissiens de St-Paschal.

1 Calice en vermeil, avec 1 missel et 1 timbre, par plusieurs amis, de Montréal, les hôtes du curé, pendant la vacance, des burettes en vermeil, par les sœurs de la Providence.

1 portrait, au crayon, du Rév. Hébert, par les Sœurs de la congrégation de Montréal.

1 autre portrait au crayon, du Rév. M. Hébert, par M. et Mad. Fontaine, Rivière du Loup [en bas.]

2 volume, "La vie St-François de Sales," par Rév. M. Poiré, curé de Sainte-Anne Lapointe.

1 volume illustré, "Jérusalem, la Terre-Sainte et le Liban," par Rév. M. M. Beaubien, I. H. Montminy, et O. Montminy, éer., compagnons du Rév. M. Hébert, dans son voyage en Europe.

1 bréviaire par M. et Mad. Alex Fréchette, de Québec.

1 plateau en argent, par J. B. Renaud, éer., de Québec.

1 huilier en argent, par M. et Mad. Eug. Boudreau, Québec.

1 photographie de la famille de Et. Hébert, de Québec.

1 ceinture en soie, par M. et Mad. J. B. C. Hébert, de Québec.

1 couvert de Bréviaire en chagrin, par M. A. A. Marsan, éer., M. D. de Lévis.

1 soutane, par M. et Mad. W. A. Sleath, de l'Isle-Verte.

1 couteau à beurre, 1 anneau en argent à serviette, par Mad. Ve-Aug. Leblanc, de Saint-Hugues.

1 doz. de couteaux et de fourchettes en argent, par M. et Mad. Béland, de Québec.

Souvenirs offerts par les Sœurs de la charité, les Dames Desnoes, de Québec, ainsi que plusieurs cadeaux en argent, par des amis; en tout une quarantaine de cadeaux.

COUR CRIMINELLE

Audience du 18 octobre.

Après l'ajournement jusqu'au prochain terme de la cour criminelle, du procès des nommés Jos. Walsh, Michael Walsh, Joseph Quinn, John Sullivan et Jean Chartrain, accusés d'assaut, le procès de Sougraine, accusé de meurtre, s'instruit.

Le premier témoin entendu est le coroner Belleau. Le vendredi, huit juin dernier, un nommé Turgeon, de Saint-Etienne de Beaumont, vint l'avertir qu'il avait trouvé dans ses pêches le cadavre d'un homme inconnu.

Après l'avoir fait transporter à Québec, il s'est aperçu que c'était le cadavre d'une femme qui portait une corde au cou et une blessure à la tête. La corde en question était grosse comme le pouce.

Le jury rendit un verdict de "trouvé noyé." L'on enterra le cadavre au cimetière Belmont, mais les journaux n'avaient pas abandonné la chose. Ils publièrent des renseignements, certaines descriptions qui indiquaient que cette femme avait été la victime d'un lâche assassinat.

Quelques jours plus tard le curé de la paroisse Notre-Dame de Montauban vint dire au coroner qu'une personne était disparue mystérieusement de St-Jean Deschêlions, l'automne précédent.

Tout cela faisait croire qu'on allait bientôt se trouver sur la trace d'un nouveau crime.

Le coroner s'aboucha avec les autorités, et l'on fit l'exhumation du cadavre. Il était décomposé, mais pas encore tout à fait méconnaissable, de sorte qu'il était facile de s'apercevoir que c'était celui d'une femme.

C'est M. l'abbé Lamontagne qui a identifié le cadavre qui avait dû passer l'hiver dans l'eau.

L'avocat de l'accusé, M. F.-X. Lemieux, fait plusieurs questions au témoin, qui répond que les navigateurs ont pour habitude, lorsqu'ils rencontrent un cadavre flottant, de l'attacher par le cou, par les bras ou par la ceinture, pour l'amener au port, et qu'ainsi le dépouillement des chairs aurait pu être causé de cette manière.

Le témoin ajoute qu'il y avait après la corde des cheveux.

Messieurs Turgeon, père et fils, sont ensuite interrogés. Ils racontent comment le huit juin dernier, ils ont trouvé le cadavre dans leur pêche, à environ huit arpents du rivage. Le fils dit que le cadavre portait une partie de bas au pied droit et au cou une corde qui était très serrée. On remarquait sur la corde un limon.

Le père dit qu'une corde au fond de l'eau peut devenir limoneuse au bout d'une couple de jours. Il croit que le cadavre a été amené là par la marée baissante.

Ces deux témoins ont déjà trouvé dans leur pêche deux cadavres dont les chairs des bras et des jambes pendaient.

Octave Patry est employé par le coroner Belleau. C'est lui qui est allé chercher le cadavre à Beaumont. Il déclare que ce cadavre portait au cou une corde après laquelle il y avait du limon et des morceaux de chair. Le cadavre était celui d'une femme. Il était crevé au côté et les entrailles commencent à sortir. Il était nu à l'exception d'un bas que portait le pied droit.

M. l'abbé Lamontagne, curé de Notre-Dame des Anges, connaît le prisonnier. Il connaissait aussi sa femme Clotilde Bisson. Celle-ci semblait plus âgée que son mari, grande et forte. Sougraine a deux petits garçons, l'un âgé de dix ans, l'autre un peu plus jeune. Ils demeuraient à une lieue environ du presbytère, sur la rivière Batiscan. Il n'a jamais été témoin d'aucune scène de désaccord entre les époux. La femme paraissait jouir d'une bonne santé.

Au nombre de ses paroissiens était une jeune fille de seize ans, Elmire Audet qui demeurait chez ses parents. Elle allait quelquefois chez l'accusé et un jour qu'il l'a vit entrer, la femme Sougraine se tenait à la porte. Le prisonnier a quitté, avec sa famille, la paroisse Notre-Dame des Anges vers la fin d'octobre, et il est revenu seul en novembre.

M. le curé lui ayant demandé ce qu'étaient devenus sa femme et ses enfants, le sauvage répondit qu'il les avait laissés aux Trois-Rivières.

A cette époque, Elmire Audet était encore dans la paroisse, mais elle disparut bientôt après en même temps que l'accusé.

Le témoin dit que la défunte faisait beaucoup avec une pipe de pâtre. Il a vu le cadavre le 14 juin dernier au cimetière Belmont. Il a examiné la figure du cadavre et l'a parfaitement reconnue comme étant celle de la femme du prisonnier. Il l'a reconnu par les dents et les traits. A la mâchoire inférieure il y avait une dent qui faisait saillie. Celles de la mâchoire supérieure étaient noircies par l'usage du tabac. Les dents étaient usées par le manche de la pipe. Les cheveux étaient très noirs. Les traits étaient ceux d'une sauvage.

M. l'abbé Lamontagne répond à plusieurs transpositions de M. F.-X. Lemieux. Il dit entre autre chose que Sougraine s'était confessé et avait communiqué peu de temps avant son départ à la fin d'octobre.

A l'audience de l'après-midi, on interroge Louis Sougraine. Celui-ci est âgé de dix ans. Il raconte que l'autonne dernier, il demeurait avec son père, sa mère et son frère, à Notre-Dame des Anges. Nous sommes parties, dit-il, avant l'hiver, mais je ne peux préciser si c'est longtemps avant la chute des feuilles. Mon père dirige le canot sur la grande rivière jusqu'à Ste-Anne, où nous sommes arrivés à cinq heures du matin. De là, nous avons traversé l'eau et sommes débarqués à Saint-Pierre, c'est le nom que mon père donnait à cet endroit. Le soir du même jour, papa et maman se prirent de querelle sur le bord de l'eau. C'est papa qui a commencé; il voulait avoir son capot que maman avait sur elle. Papa l'a alors battue à coups de poing et d'aviron. Il l'a terrassée et maman le priait de ne pas la tuer. Cette scène a duré une heure. Nous avons ensuite mangé, mais papa n'a pas voulu que maman prit aucune nourriture. Assise sur le bord de l'eau, elle pleurait et paraissait souffrir beaucoup. Il y avait du sang sur elle.

Nous sommes embarqués de nouveau dans le canot, à l'exception de maman que mon père menaçait de frapper d'une branche chaque fois qu'elle approchait.

L'embarcation s'est éloignée, maman restait assise sur le rivage et pleurait. Mon frère et moi, nous pleurons aussi.

En traversant la rivière, papa nous dit que si nous rapportions ce qu'il avait fait, il nous tuerait. Mon père conduisait le canot. Nous n'avions plus qu'un aviron, car papa avait cassé l'autre en frappant sur maman.

Nous avons couché dans une maison, et le lendemain, au réveil, papa y était encore avec nous; il donna son canot à



un homme qui se trouvait là et le reste du voyage jusqu'à Saint-Angèle se fit du pied. De là, nous sommes allés en voiture chez mon oncle Antoine. Nous n'avons jamais revu maman.

On montre à l'enfant des bottines, des bas et un chapeau qu'il reconnaît pour être des articles appartenant à sa mère; des bretelles et un chapeau de son père. Il dit que la corde qu'on lui montre et que l'on a trouvée autour du cou du cadavre, était celle avec laquelle son père retenait son pantalon.

Transquestionné par M. Lemieux, l'enfant dit que ses parents avaient pris de la boisson et qu'un moment sur le rivage, à Saint-Pierre, sa mère chancelait. Pour se défendre contre les coups d'aviron, maman avait un couteau et elle en donna un coup à papa. L'arme ne fit que percer sa chemise en bas de la poitrine. Ma mère n'était pas aussi forte que papa et elle avait pu moins de boisson. Tous deux avaient leur raison.

On appelle ensuite Adolard Sougraine. Le juge lui demande s'il connaît la valeur du serment et lui pose d'autres questions, mais il ne répond pas et le tribunal le renvoie.

Hermine Auger est cette fille qui a entendu du bruit sur la grève, un soir, vers six heures. Elle a reconnu la voix d'un homme qui disait : ma maudite je vais te tuer et te noyer. Une voix de femme se mêlait à la première et disait : Laisse-moi donc, j'ai les pieds gelés, je vais mourir. Cela a duré un quart d'heure. La femme pleurait. Les cris ont été répétés plusieurs fois et le témoin les entendait distinctement; l'homme jurait. La femme a aussi crié qu'elle allait se noyer.

Mademoiselle Auger a vu un peu plus tard un canot qui s'en allait. Il y avait un homme à l'arrière et quelque chose de blanc s'étendait sur l'embarcation.

Transquestionné par M. Lemieux, le témoin ajoute qu'après le départ du canot, elle a encore entendu du bruit sur le rivage; c'était la voix d'une femme répétant ses paroles mentionnées plus haut.

Les médecins qui ont fait l'autopsie sont d'opinion que le cadavre avait peu ou point flotté et qu'il devait avoir passé l'hiver sous l'eau. Ils déclarent que la blessure que le cadavre portait à la tête pouvait causer la mort et avoir été faite par un couteau ou un aviron.

Le docteur Garneau ajoute, en réponse au juge :

Il est possible que le gonflement autour de la corde ait été produit par l'action de l'eau. Une personne aurait pu plonger autour de son cou une corde de la même manière que celle qui portait le cadavre, mais cette personne n'aurait pu se rendre à quelque distance dans l'eau parce qu'il y aurait eu asphyxie avant cela. La corde a pu se resserrer par l'action de l'eau.

## NECROLOGIE

Au couvent des Ursulines de Québec, le 16 du courant, après une longue et pénible maladie supportée avec le courage d'une vraie chrétienne, Marie Louise O'Sullivan, en religion Mère Ste-Joséphine, à l'âge de 43 ans, après 20 ans de profession religieuse.

La défunte était la plus jeune fille de feu le capitaine Owen O'Sullivan et de Marie Louise Plamondon, de Lorette, et la sœur de MM. John et Henry O'Sullivan, arpenteurs provinciaux, de Mde Veuve M. Morissette, de Québec et de M. Eugène O'Sullivan, de Lévis, de l'agence des terres de la Couronne.

La mère Ste-Joséphine était particulièrement estimée de tous ceux qui la connaissaient et de ses compagnes en religion. Nos sympathies à la famille.

Les journaux de Québec et de Montréal sont priés de reproduire.

## COURRIER DE LEVIS

**Voleurs de grand chemin.**—La semaine dernière, un riche pilote de l'Islet a failli devenir la victime de deux voleurs de grand chemin.

Il s'en allait chez lui par le convoi de l'Intercolonial. Dans les chars, deux hommes engagèrent avec lui la conversation et apprirent qu'il se rendait à l'Anse à Gilles, L'Islet.

A Saint-Thomas, les deux inconnus disparurent.

Une fois descendu des chars, le pilote prit tranquillement la route de sa demeure. A un moment venu, il entendit marcher derrière lui; il se retourna et vit deux hommes qui le suivaient. Devinant bien leur intention, il jeta des pierres, poursuivit de près par les bandits. On passa à travers champs et buissons, et l'on atteignit bientôt une petite rivière dont les bords escarpés sont taillés en murailles et recouvertes de broussailles.

Notre pilote se jeta à l'eau jusque sous les bras. Là il entendit les deux voleurs passer et repasser, disant tour à tour : "si nous le trouvons le m..... il n'en sortira pas vivif, etc."

Eofin, las de recherches, ils s'éloignèrent, et le pilote sortit de sa cachette. Mais au lieu d'aller coucher chez lui, il eut le bon esprit de se rendre chez son beau-père dans une toute autre direction.

Il a fait chanter une messe d'action de grâces pour avoir échappé à ce danger.

La Salsepareille d'Ayer est l'agent le plus prompt pour la guérison des maladies du sang. Les effets en sont immédiats.

**Ephémérides.**—Aujourd'hui, 19 octobre fête de saint Pierre d'Alcantara. 1813.—La Prusse s'allie avec les Russes, et après la désastreuse bataille de Leipzig, Napoléon est repoussé sur le territoire français, qui est partout envahi.

1881.—Le vice-roi d'Irlande dissout la Ligue agraire dont les réunions sont désormais interdites. L'état de siège est proclamé dans divers comtés. L'archevêque de Cashel proteste contre le manifeste de la Ligue.

Pour guérir les Scrofules et les humeurs, essayez la Salsepareille d'Ayer; elle nettoie le sang de toutes ses impuretés.

**Pour le Pacifique.**—Plus de 500 journaliers ont été engagés depuis une quinzaine dans les paroisses du bas du fleuve, pour aller travailler sur la section du chemin de fer du Pacifique au nord du Lac Supérieur.

Le prix convenu est de \$2 par jour, ceux qui ne resteront pas au moins 4 mois au service des entrepreneurs devront rembourser \$8 pour leurs frais de transport.

—La nécessité est la mère des inventions. Les maladies du foie, des rognons et des intestins ont fait inventer le remède souverain appelé Kidney-Wort qui est la guérison normale de la nature dans tous ces maux cruels. Sous forme soit liquide ou en poudre ou peut-être certain que c'est un remède parfait dans ces terribles maladies qui font tant de victimes.

**La prospérité.**—Cantoncooke est favorisé sous tous les rapports. Son commerce grandit, le nombre des manufactures augmente, et cette année les cultivateurs ont une récolte supérieure à celle des années précédentes.

Le blé a été cultivé sur une grande échelle; le rendement sera de 30 à 40 minots à l'acre, et la qualité est supérieure. La récolte du maïs est bonne, bien que la superficie ensemencée ne soit pas étendue. L'avoine, de qualité magnifique a donné une bonne récolte. L'orge donnera un rendement de 30 à 35 minots à l'acre. On a ensemencé une grande étendue en sarrasin, dont la récolte est bonne quoiqu'elle ait été endommagée par les gelées en quelques endroits.

Bonne récolte pour les pois, et les fèves de bonne qualité. Les pommes de terre donneront un rendement passable et la qualité est assez bonne; on se plaint pourtant en certaines localités des dommages causés par la rouille et les insectes. Les légumes ont une belle apparence, et, avec une température favorable, ils dépasseront la moyenne. La récolte du foin est la plus considérable que nous ayons eue depuis plusieurs années; il a été sauvé en bon état, et est d'une qualité supérieure.

—Il est impossible qu'une femme se plaigne de faiblesse après avoir fait usage du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

**Fol.**—Un commerçant de l'Isle Verte qui est venu faire la noce à Québec, s'est fait voler la somme de cent trente piastres; c'était le résultat d'une vente de bêtes à cornes faite quelques heures auparavant.

La police informe.

**SANS COULEUR ET FROID.**—Une jeune fille regrette profondément d'être sans couleur et froide. Son visage est trop blanc et ses mains et ses pieds sont froids, comme si le sang ne circulait pas. Après avoir bu une bouteille des Amers de Houbert, elle devient la fille de la ville au teint le plus rose et jouissant de la meilleure santé. Sa vivacité et sa gaieté réjouissent ses amis.

**Politique.**—Hier au soir, M. Bénédi Samson, a adressé la parole aux électeurs de la concession d'Arlaca.

**Avec un paquet de Diamond Dyes** de dix cents, on peut faire une chopine de la plus belle encre pour les familles ou les écoles.

**Le Grand-Tronc.**—Dans le rapport annuel que viennent de publier les directeurs de la compagnie du Grand-Tronc, on observe que les recettes brutes pour les derniers six mois ont augmenté de près de dix pour cent, et les recettes nettes de dix-neuf pour cent.

## COURRIER DE QUEBEC

**Nécrologie.**—Nous avons le regret d'annoncer la mort de madame Baby, veuve de feu l'honorable François Baby, membre du Conseil législatif du Canada. La défunte était la mère du lieutenant-colonel Baby et de madame Caron, épouse de l'honorable ministre de la milice.

Nous offrons nos sincères sympathies à la famille que le malheur vient de si cruellement visiter.

**Mort subite.**—M. James Miller, armurier, est mort subitement, hier matin, à deux heures, à l'âge de cinquante-trois ans. Il résidait à Québec depuis une vingtaine d'années et il était très estimé de ses compatriotes.

Sur la barque *Jane Law* que le défont avait entrepris de charger, on avait hissé, hier, le pavillon à mi-mât.

**Ecclésiastique.**—La conférence ecclésiastique trimestrielle a eu lieu hier, au palais archiepiscopal. Un grand nombre de prêtres y assistaient. La séance a duré deux heures, pendant lesquelles monseigneur l'archevêque a mis ses subordonnés au courant de certaines questions importantes.

La prochaine séance ecclésiastique aura lieu au mois de janvier.

**Maritime.**—Depuis l'ouverture de la navigation, il est entré 523 bâtiments dans le port de Montréal, contre 503 en 1882; 467 en 1881, et 593 en 1880. Il est bon de remarquer que cette année le chiffre du tonnage est plus élevé qu'en aucune autre année.

**Vaisseaux dans le port.**—Depuis l'ouverture de la navigation jusqu'à hier, 676 bâtiments d'outre-mer sont entrés en douane et 568 ont été acquittés, de sorte qu'il reste 108 bâtiments dans le port en ce moment.

Il y a 11 vapeurs océaniques et 5 voiliers dans le havre de Montréal.

Depuis l'ouverture de la navigation, 190 licences pour faire le cabotage ont été accordées, et 2,034 bateaux à vapeur et goélettes sont arrivés pour les marchés.

**Cour du recorder.**—M. le recorder a condamné à deux mois de prison la femme Eliza Daz ont, une des habituées du lupanar de Agèle Fréchette, rue Richmond. Eliza est une veuve de trente-sept ans.

**De retour.**—Le chef des pompiers est de retour de son voyage aux Etats-Unis. A la convention des chefs des pompiers de l'Etat de Massachusetts, M. Dorval a été nommé un des quatre uniques membres à vie de cette association.

**Concours.**—Les artilleurs de la batterie "B", de Kingston, ont remporté la victoire au concours du *shifting ordnance*, exercice militaire qui consiste à démonter et remonter une pièce d'artillerie. Ils ont fait le travail en sept minutes et 32 secondes, tandis que les artilleurs de la batterie "A" ont mis 10 minutes et 45 secondes.

Voici les noms des artilleurs qui ont pris part à ce concours :

Batterie A.—Sergent d'état-major Mainwaring, sergent Bridgford, capotaux Wordcrou et Mulcahey, artilleurs Fausen, Murray, Barnes, Trépanier, Hurst, Malony, Featherstone, Leowre, Eccles, Marshall, Rousseau, McCarthy, Slight et McEneaney, bombardiers Smith, Laidland et Allen. Le poids collectif de ses hommes était de 3,300 livres.

Batterie B.—Sergent d'état-major Lynden, sergents Gallagher, Strange et Simpson, caporal Walsh, bombardiers Mason et Gauthier, artilleurs Besançon, Burns, Dupuis, Huddleston, Lapointe, Keefe, MacDonald, MacMahon, Saunders, Wilkinson, Bartlett, Ruthven, St-Pierre et Join. Le poids collectif de ses hommes était de 3,700 livres.

Dans cette dernière escouade, nous comptons six Canadiens-français.

**Musical.**—Dimanche prochain, la fanfare de l'Union musicale célébrera le dixième anniversaire de sa fondation. A cette occasion, elle exécutera un joli programme dans l'église Saint-Jean-Baptiste.

**Douane.**—On s'est perçu à la douane de Québec, le 18 octobre, la somme de \$1,448.39.

**Bal.**—C'est ce soir qu'a lieu le bal organisé en l'honneur du gouverneur-général et de la princesse Louise. Tout promet un éclatant succès.

**Le langage du parapluie.**—Un parapluie porté au-dessus d'une dame, celle-ci étant bien protégée contre l'averse et l'homme recevant des ruisseaux de pluie, signifie : Elle devrait bien m'épouser !

Quand l'homme est bien couvert par le parapluie et que la femme reçoit les filets d'eau, c'est dire : Ce n'est que ma femme.

Mettre un parapluie de coton à la place d'un parapluie de soie signifie : Echange et non pas vol.

Porter le parapluie horizontalement sous le bras indique que la personne qui vous suit perdra un œil.

Prêter un parapluie, c'est comme si on criait : Je suis un fou.

Le porter juste assez haut pour cerner les yeux des hommes et leur cacher leur chapeau, c'est proclamer qu'on est une femme.

Placer son parapluie dans une antichambre, annonce que ce meuble changera bientôt de propriétaire.

## Naissance.

A Disset, le 15 courant, madame Elie Lachance, un fils.

## Mariages.

TURCOT-VALLEUR.—A la chapelle St-Louis, le 16 du courant, par le révérend M. Turcot, Alfred Turcot, fils de M. Narcisse Turcot, ecr., à mademoiselle Sara-A, fille de Th. Vallière, ecr.

A Saint-Roch, le 15 du courant, M. Chas Emile St-Michel, commis agent aux usines du chemin de fer du Nord, condamnait à l'autel, Meile Marie Georgiana Gosselin, quatrième fille de feu P. Gosselin, ecr. notaire, de Saint-Laurent Isle d'Orléans. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révd M. Gosselin, curé du lieu et parent de la mariée.

Nos meilleurs vœux à l'heureux couple.

## Deces.

CARRIER.—A Arlaca, mercredi matin, le 17 du courant, Louis Carrier, cultivateur, à l'âge de 65 ans. Son service et sa sépulture auront lieu samedi matin, à 9 hrs à l'église de St-Joseph de Lévis. Le convoi funéraire laissera la demeure du défunt à huit heures précises. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOUINARD.—A Québec, hier matin, à l'âge de 6 ans et 9 mois Joseph-Henri, enfant de M. Normand Chouinard, marchand épicer.

## KIDNEY-WORT

Le grand remède pour le rhumatisme, de même que pour toutes maladies douloureuses des

Rognons, Foie et Intestins.

Nettoie le système du poison mortifiant qui cause les douleurs terribles que les victimes seules du rhumatisme peuvent comprendre. Des milliers de cas de la plus mauvaise forme de cette terrible maladie ont été soulagés promptement, et en peu de temps parfaitement guéris.

Prix \$1 liquide ou sec vendu par tous les pharmaciens. Sec envoyé par la maille. Wells, Richardson & Co Burlington, Vt.

## KIDNEY-WORT

## Maison à vendre

La maison en bois située sur la rue Commerciale, portant le numéro 61, vis-à-vis le quai Barras.

Les conditions seront très faciles.

Pour autres informations s'adresser sur les lieux à

M. ONESIME ROULEAU.

Lévis 18 octobre 1883.—ls

## AVIS PUBLIC

Je, Eusebe Belleau avocat, de la ville de Lévis, donne avis public que j'ai été nommé l'agent d'élection de M. Isidore Née, Belleau, avocat, de la ville de Lévis, l'un des candidats pour l'élection actuellement pendante dans le district électoral de Lévis.

EUSEBE BELLEAU, avocat, Côte du passage, Lévis. Lévis, 18 octobre 1883.

## Avis Public

Je, JOSEPH LALIBERTE, Huisier de la ville de Lévis, donne avis public que j'ai été nommé l'agent d'élection de M. Octave Bénédi Samson, peintre, de la paroisse de Notre-Dame de la Victoire, un des candidats pour l'élection actuellement pendante dans le district électoral de Lévis.

JOSEPH LALIBERTE, Huisier, 1, rue St-Laurent, Lévis.

## On demande

Une servante pouvant fournir de bonnes recommandations.

S'adresser à Madame MERCIER, Côte du Passage, Lévis.

## M. Curodeau

Ferblantier et Plombier Rue Commerciale, LEVIS.

M. Curodeau, tout en remerciant ses amis et le public en général de l'encouragement qu'on a bien voulu lui accorder depuis son établissement à Lévis sollicite de nouveau la visite des personnes qui auraient besoin de toutes sortes d'articles que comprend cette branche d'industrie, tels : que ustensiles de cuisine de toutes sortes de ferblanc, bombes, chaudières pour poêle de cuisine et vaisseaux de tout genre fait sur demande de l'acheteur. Aussi vaisseaux en cuivre de toute sorte.

E. Curodeau est aussi plombier et couvreur en ferblanc, en tôle, zinc, etc. La pose d'appareils de gaz, d'aqueduc, etc., est pour lui une spécialité. Les commandes sont exécutées avec la plus grande attention. Tous les ouvrages sont garantis. Qu'on lui fasse une visite.

## EXAMENS DU SERVICE CIVIL.

Des examens du Service Civil auront lieu à Moncton, N. B., à Québec, Montréal, Ottawa, Belleville, Toronto et London, commençant à 9.30 du matin, le mardi 13 nombre prochain.

Le secrétaire recevra les demandes de la part de candidats jusqu'au 18, et les formulaires dûment remplis devront lui être retournés avant le 23 courant.

P. LESUEUR, Secrétaire, B. E. S. C.

Bureau des examens du Service Civil, Ottawa, 3 octobre, 1883.

15 octobre, 1883.—lf

## TABEAU DES MAREES.

| JOURS.       | DATE. | MATIN  | SOIR  |
|--------------|-------|--------|-------|
|              |       | h. m.  | h. m. |
| Lundi.....   | 15    | —5 26— | 5 48  |
| Mardi.....   | 16    | —6 10— | 6 31  |
| Mercredi.... | 17    | —6 54— | 7 15  |
| Judi.....    | 18    | —7 39— | 8 1   |
| Vendredi.... | 19    | —8 24— | 8 48  |
| Samedi.....  | 20    | —9 10— | 9 34  |
| Dimanche.... | 21    | —9 57— | 10 23 |

Phase de la lune.—Nouvelle lune, lundi, 16 octobre à 1.25 a. m.

## LA VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER

(Ayer's Hair Vigor.)

rend le brillant et la fraîcheur de la jeunesse aux cheveux gris ou défrisés, en même temps qu'elle leur donne une riche couleur chataine on leur force, ainsi qu'on le desire. En s'en servant on peut donner aux cheveux blancs ou roux, une teinte foncée, les rendre plus épais, et presque toujours guérir la calvitie.

Elle arrête la chute des cheveux, stimule et rend la vigueur à une croissance faible et malade. Elle empêche et guérit les croûtes et la teigne, ainsi que toutes les maladies du cuir chevelu. Comme article de Toilette pour Dames, la VIGUEUR est sans pareille; elle ne contient ni huile ni teinture, elle rend la chevelure douce, brillante, et soyeuse, tout en l'imprégnant d'un parfum suave et permanent.

M. C. P. BRICHER écrit de Kirby, O., 2 Juillet, 1882 : "L'automne dernier mes cheveux commencent à tomber, et dans un court espace de temps je devins presque chauve. J'essayai la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, et avant que le premier frisson fût fini, la chute des cheveux s'arrêta, et une nouvelle crue commença à pousser. Maintenant ma tête est couverte d'une chevelure abondante et vigoureuse."

J. W. BOWEN, Propriétaire du *McArthur (Ohio) Enquirer*, dit : "La VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER est une excellente préparation pour les cheveux. J'en parle par expérience. Elle développe une nouvelle croissance de cheveux doux et soyeux. La VIGUEUR est aussi un remède sûr pour la teigne."

M. ANGUS FAIRBAIN, le chef de la célèbre "Famille Fairbain," Vocaistes Ecossais, écrit de Boston, Mass., 6 Février, 1880 : "Depuis que mes cheveux ont commencé à grisonner je me sers de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, j'ai ainsi pu conserver une apparence de jeunesse—une chose véritablement très importante pour tout ceux qui sont obligés de paraître en public."

MME O. A. PIERCE, écrivain de *Elm Street, No. 28, Charleston, Mass.*, 14 Avril 1882, dit : "Il y a deux ans environ je perdis la moitié de ma chevelure. Elle s'éclaircissait avec une rapidité prodigieuse. L'usage de la VIGUEUR arrêta la chute, activa une nouvelle croissance, et au bout d'un an, ma tête entière était couverte de cheveux naissants mais vigoureux qui, continuant à pousser, devinrent aussi longs et aussi épais qu'avant la chute. J'employai seulement un flacon de la VIGUEUR, mais a présent je n'ai pas de temps en temps comme article de toilette."

Nous avons des centaines de semblables attestations sur l'efficacité de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER. Une simple épreuve convaincra les plus incrédules.

PRÉPARÉ PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendu par tous les Droguistes.

## SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS écrites, en-dossées "Soumissions pour habillements Militaires et approvisionnement des Magasins" les adresses au sous-général reçues jusqu'à midi, MER. REDI le 7 NOVEMBRE, 1883.

On peut se procurer des formes imprimées de soumissions, contenant des renseignements complets du département, à Ottawa, et aux Magasins Militaires suivants, ou on peut aussi examiner des modèles dans tous les articles suivants : Le bureau du magasin Militaire, à London, Toronto, Kingston, Montréal, Québec et St. Jean N. B.

Nulle soumission ne sera reçue, si elle n'est faite ainsi sur des formes imprimées.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté d'une Banque Canadienne, au montant de dix pour cent, sur la valeur totale des articles pour lesquels la soumission est faite, qui sera forfait si la partie qui a fait la soumission refuse d'exécuter le contrat, à la soumission qui lui en sera faite, ou si elle manque de compléter ce pour quoi elle a soumissionné. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera rendu.

C. EUG. PANET, Député du Ministre de la Milice et de la Défense, Ottawa, 2 octobre, 1883.

## Huitres à vendre

Au 100, à l'assiettée et au verre chez

SAUL TALBOT, rue Saint-George, vis-à-vis chez M. Carrier et fils, marchand.

## Pommes de terre.

Un immense lot de pommes de terre à vendre.

S'adresser à la STATION du QUEBEC-CENTRAL ou chez M. PIERRE TURGEON, à l'angle de la rue Saint-George et de la Côte du Passage.

11 oct. 1883.

## Erable à Giguere

Les amateurs de l'Erable à Giguere voudront bien se rappeler que l'automne étant la saison la plus favorable pour semer la graine, je la leur vendrai pour 25 cents l'once et expédie franco par le retour de la maille.

J'ai aussi en main la graine qu'on noyer noir.

Vous trouverez toujours à sa pharmacie, drogues, médecine à patente, articles de fantaisie pour cadeaux de jour de fêtes, etc., etc.

Au mois prochain, je recevrai une foule de jouets des plus variés pour nouvel an.

Adressez-vous à

S. MARMET, pharmacien, Côte du Passage.

Lévis, 15 octobre, 1883.

## A VENDRE

Une quantité de bois et des cadres de châssis et de portes presque neufs.

S'adresser à

J. KROMSTROM, rue Wolfe.

2 octobre 1882.

## Charbon à vendre

Charbon "Ecosais" pour poêles

" " "Américain" pour fournaies

" " "Anglais" pour forge

" " "Coke" pour fonderie

Constantement en main et offert en vente, au plus bas prix du marché.

Par A. T. BEAULIEU, Rue Commerciale, (Passage) Lévis.

13 septembre 883.



## LIGNE ALLAN



Sous contrat avec le gouvernement du Canada et le Territoire pour le transport des Mails

Canadiennes et des Etats-Unis

## 1883 Arrangements d'été 1883

CETTE LIGNE se compose de puissantes steamers en fer de première classe, bâties sur le Clyde, à double engin. Ils sont construits à compartiments étanches, surpassent les autres en force, rapidité et confort, renferment toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer, et ont fait la plus courte traversée.

Vaisseau. Tonnage. Commandant.  
NUMIDIAN.....6100 (en construction)  
PARISIAN.....3400 Capt J. H. Wythe  
SARDINIAN.....4650 Capt J. E. Dutton  
POLYNESIAN.....4100 Capt B. Brown  
SARMAIAN.....3600 Capt J. Graham  
CIBICASSIAN.....4000 Lt. Smith. I. N. R.  
PERUVIAN.....3400 Capt J. Ritchie  
NOVA SCOTIAN.....3300 Capt Richardson  
HIBERNIAN.....3440 Capt Hugh Wythe  
CASPIAN.....3200 Lt. Thompson.  
B. N. R.

AUSTRIAN.....3700 Lt. B. Barrett  
R. N. B.  
NESTORIAN.....3700 Capt. D. J. James  
PRUSSIAN.....3000 Capt A. McDougall  
SCANDINAVIAN.....3000 Capt J. P. Park  
HANOVERIAN.....4000 Capt J. G. Stephen  
BUENOSAYREAN.....3800 Capt J. Scott  
CORSEAN.....4000 Capt Barclay  
GRECIAN.....3600 Capt LeGallais  
MANITOBAN.....3150 Capt Macnicol  
CANADIAN.....2600 Capt C. J. Menzies  
PHENICIAN.....2800 Capt John Brown  
WALDENSIAN.....2600 Capt Moore  
LUCERNE.....2700 Capt Kerr  
NEWFOUNDLAND.....1500 Capt Mylius  
ACADIAN.....1300 Capt McCreath  
La route la plus courte entre l'Amérique et l'Europe, (cinq jours seulement d'un continent à l'autre).

Les Steamers de la Malle de Liverpool, London et de Québec partent de Liverpool, chaque JEUDE et de Québec chaque SAMEDI, arrivant à Lough Foyle pour embarquer et débarquer les passagers et les mails allant en Irlande ou en Écosse ou en France, partent

## DE QUÉBEC

PERUVIAN.....Samedi, 6 oct  
SARMAIAN.....Samedi, 13  
PARISIAN.....Samedi, 20  
SARDINIAN.....Samedi, 27  
CIBICASSIAN.....Samedi, 3 nov  
POLYNESIAN.....Samedi, 10  
PERUVIAN.....Samedi, 17  
SARMAIAN.....Samedi, 24

Prix de passage pour Québec.  
Cabine.....\$70 et \$80  
(Selon les accommodements).  
Intermédiaire.....\$40.00  
Entrepont.....\$25.00

Les steamers de la Malle de Liverpool, Queenstown, St-Jean, Halifax et Baltimore, partent comme suit :

## D'HALIFAX

HIBERNIAN.....Mardi, 8 oct.  
Prix de passage entre Halifax et St-Jean.  
Cabine.....\$20.00 / Intermédiaire.....\$15.00  
Entrepont.....\$6.00

Cabines et lits retenus sur paiement d'avance.  
Un médecin expérimenté se trouve sur chaque vaisseau.

Connaissements directs pour toutes les parties du Canada et des États de l'Ouest données à Liverpool et à tous les ports de mer du continent.

Une allée avec les mails et les passagers à destination du Liverpool, quitta le quai Napoléon tous les samedis matin, à neuf heures précises, pour se rendre au taker.

Pour autre information s'adresser à ALLANS, RAE et Co., Agents

30 mai 1883

## BERNIER &amp; ROY

AVOCATS,

78, Rue Commerciale

LEVIS.

## FEUILLETON DU QUOTIDIEN

19 octobre 1883.

## LE Coup de Pouce

(Suite.)

—Hélas ! je crains bien qu'elle ne se trompe, murmura M. Jean.  
—Moi aussi ; mais que voulez-vous ? je n'ai pas le courage de la contredire ; ma femme en a encore moins ; si bien qu'elle se met un tas de chimères dans la tête. Croiriez-vous qu'elle sort régulièrement tous les matins et toutes les après-midi pour s'en aller regarder les murailles de Mazas ? Elle ne nous l'avoue pas, mais Louise l'a surprise deux ou trois fois rôdant par là, et tenez ! je parierais que si elle tient tant à vous parler, c'est pour que vous lui fassiez obtenir la permission de voir son homme au parloir.

—Ce sera bien difficile, et je ne sais pas même s'il faut le souhaiter, car, dans l'état d'exaltation où elle est...

Le curé fut interrompu par le bruit de la porte qui s'ouvrit avec violence. C'était mademoiselle Rose agitée, éperdue, ma-

## Moulin à Coudre

Achille Dugas

Agent général pour la province de Québec pour la machine à coudre

Osborn "A" amélioré

Modiste, Tailleur, Cordonnier, etc., etc.

Il forme le public en général qu'ayant été nommé seul agent pour "l'Osborn A" qu'il vendra à 25 pour cent meilleur marché que partout ailleurs pour UN MOIS SEULEMENT. Donc avis aux personnes ayant besoin de machine à coudre, de ne pas perdre cette chance d'acheter une bonne machine à bon marché.

Aiguilles, nappes, tournevis, hâles, etc., etc.

REPARATION de machine à coudre, UNE SPECIALITE.

AGENTS demandés pour la vente de ces machines dans tous les comtés de la province de Québec.

367, rue St-Joseph, et 69, rue du Pont

ST-ROCH, QUÉBEC.

24 sept. 1883

## M. Pierre Ouellet

BARBIER

Bonjour à tous ses amis et le public en général de l'encouragement qu'on a bien voulu lui accorder jusqu'à présent et il espère, comme par le passé, recevoir l'encouragement de ses amis et de toute personne qui aime à être servie avec promptitude, propreté et politesse ; car c'est la manière dont on est servi à cet établissement. On y trouvera aussi un assortiment complet de tabac, cigares et pipes en bois de toute sorte et de tous prix.

PIERRE OUELLET, barbier.

Rue Commerciale.

## Nouvellement reçu

## AU BON MARCHÉ DE LEVIS

Un assortiment considérable de marchandises sèches, pour la saison du printemps. Savoir : Tweeds Canadiens tout laine de 45c et plus.  
Tweeds Écossais ; patrons à goût.  
Serge Française, de couleur ; robes nouvelles.  
Serge Française, noire, à 20c en bas de la valeur ; achetées à l'étranger.  
Une caisse de soie, gros grain, noire, de Lyon.  
Une caisse de Cashmere noire, qualité extra.

Un grand lot d'Étoiles à Robe (Job).  
Une caisse de Shantung, blanc, à 2c, avec endommagement.

Une caisse d'Indienne (Job).  
Un grand lot de grandes serviettes, tout toile, à huit cents, Coton jaune, Coton à chemise, Coton à tablier, Toile de foin, Chapeaux pour hommes, femmes et enfants, etc., etc.

Le tout à des prix qui défient toute compétition.

Achetez nulle part, sans faire une visite au magasin DU BON MARCHÉ.

J. B. MICHAUD,

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

18 COTE DU PASSAGE

## Chemin de fer Intercolonial.

ARRANGEMENT

POUR LA

1883 Saison d'été 1883

LE ET APRÈS

LUNDI, le 25 JUIN

Les trains de ce chemin de fer partiront et arriveront à la Station de Lévis, tous les jours (le dimanche excepté), comme suit :

Départ des trains de Lévis.

Départ. Temps du C. de F. Temps de Québec.

Express pour Halifax et St-Jean..... 8.00 a.m. 7.45 a.m.  
Express pour Rivière du Loup et Ste-Flavie..... 1.15 p.m. 1.00 p.m.  
Accommodation..... 7.35 p.m. 7.20 p.m.

Trains arrivant à Lévis

Express de Halifax et St-Jean..... 8.35 p.m. 8.20 p.m.  
Express de Ste-Flavie et Rivière du Loup..... 2.10 p.m. 1.55 p.m.  
Accommodation..... 5.15 a.m. 5.00 a.m.

Les Trains pour HALIFAX et ST-JEAN se rendent directement à leur destination, le dimanche, tandis que ceux de Halifax et St-Jean resteront à Campbellton.

Les chars Pullman laissant Lévis, les Mardis, Jeudis et Samedis se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent les Lundis, Mercredis et Vendredis, se rendent directement à St-Jean.

Les Trains sur le Chemin de Fer Intercolonial marchent d'après le temps de ce chemin de fer qui est de quinze minutes en avant de celui de Québec.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

## TRAVERSE DE

SAINT-ROMUALD ET SILLERY

NOUVEAU VAPEUR LEVIS

CAPITAINE DESROCHER.

Le et après le 3 octobre, (le temps et les circonstances le permettant), le vapeur

Levis quittera

NEW LIVERPOOL Québec.

8.00 A. M. 6.00 A. M.  
10.00 A. M. 9.00 A. M.  
1.00 P. M. 11.30 A. M.  
3.00 P. M. 2.00 P. M.  
5.15 P. M. 4.30 P. M.

DIMANCHE.

4.30 P. M. 1.00 P. M.

Arrêtant à Saint-Romuald et au quai de M. B. Wen, à Sillery, aller et retour.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.

3 octobre.